

ou quatre jours. Ensuite il fera route pour Dublin, et de là pour Liverpool, d'où il partira le 26 juillet pour commencer ses voyages transatlantiques.

— Pour donner une idée de l'immense mouvement auquel la construction des chemins de fer anglais projetés doit donner lieu dans le commerce et parmi les ouvriers de toutes les classes, il suffit de dire que si l'on construit seulement 2,000 milles sur les 8,000 qui sont en projet, 500,000 ouvriers et 40,000 chevaux seront occupés pendant quatre ans.

On nous écrit de Varsovie, le 28 mai :

« L'Empereur Nicolas a quitté hier notre capitale. Son départ subit a été motivé, dit-on, par des nouvelles importantes qu'il aurait reçues de l'armée du Caucase, commandée par le comte Worontzoff. L'Impératrice rend à Kief, d'où il ira à Odessa. Il est possible qu'il se rapproche encore davantage du théâtre de la guerre, qui en ce moment absorbe toute son attention.

« Pendant tout le temps de son séjour dans notre ville, l'Empereur ne s'est guère occupé que de faire manœuvrer la garnison.

« Les étudiants des différentes institutions ont été aussi passés en revue par S. M., qui les a fait défiler devant lui, les professeurs et les directeurs en tête. Aucun des chefs de l'instruction publique du ci-devant royaume de Pologne n'a osé faire connaître à l'Empereur la décadence complète dans laquelle est tombé l'enseignement public. L'Université de Varsovie, jadis si florissante, est supprimée depuis la dernière révolution, et aujourd'hui plus de quatre millions d'habitants sont privés des bienfaits de l'instruction supérieure. L'Empereur a exprimé sa satisfaction de la tenue des étudiants, qui se trouvaient à la revue au nombre de deux mille huit cent, tous habillés selon l'ordonnance, en uniforme et militairement exercés. »

La Revue Canadienne.

MONTREAL, 12 JUILLET, 1815.

Histoire de la Semaine.

Notre ville n'est pas encore sortie de cette tant cruelle et si grande consternation où la plongèrent, coup sur coup, les désastreuses infortunes de Québec. Le sort à venir de l'ancienne capitale préoccupe les esprits, et excite l'intérêt général. Comment peut-on réparer une si grande perte ? Comment réédifier 3000 maisons ? Les sympathies individuelles ont bien pu venir en aide aux plus pressantes exigences du moment et aux premiers besoins de la vie ; mais au delà elles ne peuvent rien, et les 20 à 25,000 louis que l'on peut recueillir en Amérique, seront bientôt dispersés. La presse entière du pays sans distinction de couleurs et de drapeaux s'est occupée de l'avenir de Québec et de la réédification prochaine des quartiers détruits. Elle en a appelé d'une voix unanime à la législature Provinciale et à l'administration comme si on pouvait attendre d'eux seuls un remède prompt, facile et capable de rencontrer la grandeur des maux qu'il faut calmer et faire disparaître. L'administration a pris l'initiative et doit être préparée à l'ouverture de la prochaine session à recommander un emprunt de £100,000 comme aussi d'investir la corporation de Québec de pouvoirs suffisants pour faire des règlements au sujet d'un plan uniforme et amélioré de bâtisses en pierre ou en briques, de manière que ces quartiers ne soient plus exposés à

devenir la proie des flammes, au premier accident de feu qui arriverait par un jour de gros vent.

Il nous semble cependant que dans une enluminée nationale comme celle dont il s'agit, et quand le pays entier par un élan spontané de sympathie et de générosité attend de la représentation un secours national proportionné aux besoins de ceux que l'on veut secourir, il est fort désirable que ce ne soit pas une demi mesure que l'on propose. Or, si l'on peut emprunter sur la garantie de la Province, une somme de £100,000, on peut également obtenir celle de 200 à £300,000. Le placement ne pourrait être plus sûr pour les prêteurs, comme pour les cautions, si surtout on bâtit sur un plan nouveau, en élargissant les rues et en érigeant seulement des constructions de pierre et de briques. Nous croyons donc que le chiffre de l'emprunt devrait être augmenté. Car si vous n'avez pas une somme suffisante pour rebâtir tous les quartiers, en rebâtiez-vous seulement une partie ? Ferez-vous une injustice aux uns à l'avantage des autres ? Tous n'ont-ils pas également droit à leur part de l'emprunt ? Voilà des questions qui seront encore plus tard le texte de nos discussions et de nos débats.

Quant aux pouvoirs extraordinaires dont on voudrait revêtir la corporation afin de forcer les habitants d'abandonner partie de leurs terrains, pour l'élargissement des rues, comme aussi de proscrire ces agglomérations de bâtisses en bois, il est bien vrai de dire qu'ils peuvent paraître vexatoires aux intérêts individuels, et violer les droits sacrés de la propriété. Mais aux grands maux les grands remèdes, et dans ce cas-ci surtout, il ne faut pas perdre de vue que c'est une matière d'intérêt général, et que les droits individuels et particuliers doivent céder devant le bien public et l'avantage de la communauté.

En attendant, on parle d'ériger des bâtiments temporaires pour loger pendant l'hiver les victimes des incendies, et pour cela on met à la disposition du Maire et du Comité des secours la somme de cinq mille louis. Selon nous, s'il est possible de le faire, on devrait loger, soit dans la ville, soit dans les environs, les anciens occupants des faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean, pendant le prochain hiver, sans avoir recours à l'emploi de cette somme, pour l'érection de bâtisses temporaires. Voulez-vous donc qu'au milieu de l'hiver un troisième incendie vienne jeter sur les pavés glacés, ces malheureux que vous rassemblez ainsi dans des constructions de bois ? Ce serait jeter et argent à la rivière, ou bien plutôt dans la poche de quelques spéculateurs. On vient d'apprendre déjà que des bâtiments en bois près du marché Saint-Paul sont devenus la proie des flammes. C'est un avertissement de ne pas réunir un grand nombre de familles dans des maisons en bois.

Depuis quelques jours on annonce l'arrivée en cette ville d'une troupe d'incendiaires ; jusqu'à quel point cette rumeur est fondée, il est impossible de constater encore ; quelques-uns ont été vus, dit-on, essayant à mettre le feu avec des allumettes chimiques, et pris en flagrant délit ; d'autres ont été soupçonnés à leur mine, et rôdant autour de bâtiments et de bâtisses en bois. La police a reçu des instructions sévères à leur sujet. A cheval et à pied elle parcourt la ville en tout sens et nous conseillons fortement à ceux qui portent des figures et des mines douteuses de ne pas s'aventurer dans une nuit noire par les rues mal éclairées, aux extrémités de la cité. Il pourrait leur arriver ce qui advint à un jeune monsieur de nos amis. Il revenait tranquillement chez

lui à une heure avancée de la nuit, portant sur sa nuque, au lieu du brillant castor, la modeste casquette de l'étudiant, et sur son dos, une blouse remplacait le frac élégant, quand au détour d'un coin de rue, il aperçoit dans l'ombre d'une porte cochère quelque chose qui ressemblait beaucoup à une forme humaine. Il s'éloigne, la forme noire s'avance après lui, il traverse la rue, on traverse à sa suite. Vous savez les bruits qui circulent : c'était probablement un malfaiteur, un incendiaire, peut-être, qui ce soir là voulait s'essayer au vol et à l'assassinat. Enfin que penser, quand on est ainsi talonné à une heure du matin par un homme qui longe le mur dans l'ombre et qui garde sur votre individu deux yeux de lynx ? Mais surtout que faire ? devait-il s'arrêter ? devait-il fuir ? On pouvait distancer son homme ; mais c'était lâche, et notre ami a plus le courage du cœur que celui des jambes. Sa bile s'échauffe : il sent son indignation excitée et se décide à faire volte face et à faire une charge régulière sur l'impertinent, le voleur ou l'assassin. Il s'avance sur son homme, (mais oh ! surprise extrême), il reconnaît le costume complet d'un membre de la police municipale, qui le toise de la tête aux pieds et qui paraît déterminé à faire une vigoureuse défense. On ne s'abat pas sur un homme de police à propos de bottes, surtout quand on a une ceinture des lois et qu'on connaît les dispositions pourvues en pareil cas, et d'ailleurs le municipal était

Trappu, courtaud, mais bien pris dans sa taille, et pourvu de certain bâton ferré, emblème solide du pouvoir, qui plus d'une fois s'est abattu sur le peuple, et même sur des fils de bonnes maisons indociles et rétifs, et qui pour cela a toujours conservé le prestige de sa force ; il fallut donc parlementer :

Je m'imaginais voir avec Louis le Grand,
Philippe quatre qui s'avance,
Dans l'île de la Conférence,
Ainsi s'avancèrent pas à pas,
Nez à nez nos deux aventuriers.

— Pourquoi me suivre ainsi, dit l'un, me prenez-vous pour un voleur ? Est-ce que j'en ai la mine ? Ne me connaissez-vous pas ? Ne me voyez-vous pas tous les jours ?

Et quelques autres questions de cette nature, qui furent posées à la fois au garde municipal, le surprisent un peu ; il s'aperçut qu'il s'était trompé.

— Vous savez que nous devons être sur le qui-vive ; on veut brûler la ville ; vous n'aviez l'air suspect, j'ai cru devoir vous suivre ; je vous prie de m'excuser, etc.

Et le pauvre homme se confondait en excuses. Notre ami pour le rassurer de plus en plus voulut se faire accompagner jusqu'à sa demeure.

Fumeurs, attention ! gare à vos cigares en feu ; la police peut vous tourmenter. Vous voulez prendre l'air frais du soir, quand la poussière est tombée et ne vous aveugle plus, vous allumez votre *harum* et vous sortez pour vous délasser des fatigues du jour en lançant dans l'air ces petits nuages blancs de fumée que le plus léger vent fait tournoyer et tourbillonner à vos yeux, et dissipe comme les vanités de ce monde ; votre cigarette vous jette dans de douces rêveries philosophiques, artistiques et autres ; la nature est calme, l'air pur et rempli d'émanations parfumées ; tout vous invite à rêver, et vous vous laissez aller à d'agréables songes d'amour, de bonheur et de joie, quand tout à coup un grand bruit se fait entendre, vous levez les yeux devant vous ; un cheval à l'épouvante grand Dieu ! il fond sur vous ; gare ! vous vous jetez dans une porte cochère et vous êtes sauvé. L'animal ! qu'il m'a fait peur, dites-